

CONSERVATION PROPRIETE FONCIERE

LIVRE FONCIER DE BANGUI

NUMERO DU TITRE : 9708

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

NOM : "VILLA Marie NOELLE"

VILLE DE : BANGUI

Morcellement du TF n° : 9334

Parcelle cédée à :

Mr : KWACHIL N'GOUVALA Jacques

SECTION : Y 4-1

Lieu dit : NGARAGBA- NGUITO Îlot : (ZI) Maille : (1) Lot n°(s) : 13-14-17

Réquisition n° :



SURFACE : 2.058,00 m²

PLAN ANNEXE AU TF N°

LE CONSERVATEUR

Echelle : 1/1000

LEVE ET DRESSE PAR LE SOUSSIGNE

GEOMETRE

NAMZOKA OROFFE Christian Patrick

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BANGUI

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

COPIE DE TITRE DE PROPRIÉTÉ

Numéro du titre: 2709

Nom de la propriété: "VILLA MARIE NOELLE"

COPIE DE TITRE DE PROPRIETE

NUMEROS d'ordre des inscriptions prises à la Conservation de la propriété foncière		ENONCIATION CONSTITUTIVE DU TITRE DE PROPRIETE	MENTION DE RADIATIONS réductions, modifications inscriptions, etc... affectant la propriété et des demandes tendant à faire prononcer l'annulation ou la modification des droits réels immobiliers énoncés ci-dessus.
Volume	N°		
1	2		
X	698	<u>Mortelle ment</u> Du dix juillet deux mil dix sept Suivant acte de cession immobilière en date à Bangui du 27-Février 2017 enregistré et déposé. Monsieur GABY FRANCKY LEFFA, Ministre de l'habitat du logement Social et de l'urbanisme agissant au nom et pour le compte de l'Etat Centrafricain. A Vendu à : Monsieur KUAHIL N'GOVALLA-Jacques demeurant et domicilié à Bangui NiFi: P 353789 H 004; TEL: 75-42-71-62 une parcelle de terrain nu d'une Superficie totale de 2.058,00 m² payement le prix de quatre millions cinq cent vingt sept mille six cent francs (4.527.600) FFA. Cette propriété est située dans la Commune de Bangui, au lieu dit NGARAGBA N'Guiré lot N° 13-13-17. Section: 4/1-1 à détacher du titre foncier N° 933/1. Effet immédiat: elle est limitée	

COPIE DE TITRE DE PROPRIETE



NOMENCLATURE d'ordre des inscriptions prises à la Conservation de la propriété foncière		ENONCIATION CONSTITUTIVE DU TITRE DE PROPRIETE	MENTION DE RADIATIONS réductions, modifications inscriptions, etc... affectant la propriété et des demandes tendant à faire prononcer l'annulation ou la modification des droits réels immobiliers énoncés ci-dessus.
Volume	N°		
1	2		
		- Au Nord: par une Voie et une partie de lot N° 18; - Au Sud: par le lot N° 12; - A l'Ouest: par une Voie; - A l'Est: par le lot N° 19. Telle au surplus qu'elle se poursuit et comporte conformément au plan ci-joint, dressé par le géomètre du Service de la carte. En conséquence, nous soussigné Conservateur de la propriété foncière à Bangui, avons inscrit ci-dessus et avons créé le présent titre foncier N° 9709 dénommé "VILLA MARIE NOELLE" au nom de Monsieur KWA CHIL NGOU VALA - Jacques en qualité de propriétaire. d'une part, d'autre part la Surface du titre foncier N° 9334 a été réduite à : $631.638,505 \text{ m}^2 - 2.080 \text{ m}^2 = 629.558,505 \text{ m}^2$. pour servir et valoir ce que de droit	
LE CONSERVATEUR	propriétaire foncière	 Naellin NGOU	